



**SYNEP**

*Chantal Noisette*

*Déléguée Académique*

☎ 06 83 36 04 39

[Chantal.noisette@wanadoo.fr](mailto:Chantal.noisette@wanadoo.fr)

---

**23 août 2010 : CAE 2<sup>ème</sup> degré**

Etude des lauréats de concours

Etude des contractualisables (CDI 6ans)

**18 août 2010 : CAE 1<sup>er</sup> degré**

**8 juillet 2010 : CCMA**

Etude des propositions de la CAE et nomination des maîtres.

Avis pour la nomination des maîtres à l'échelle de rémunération AE

**6 juillet 2010 : CAE 2<sup>ème</sup> degré**

Propositions de postes aux lauréats de concours.

Etude des maîtres envoyés par la CNA

**5 JUILLET : CAE 1<sup>er</sup> degré**

Suite à la CNA 1<sup>er</sup> degré, propositions de postes aux lauréats de concours

**11 juin 2010 CCMA**

Etude des propositions de la CAE et nomination des maîtres

**28 mai 2010 : CAE 2<sup>ème</sup> degré**

Etude d'une saisine

Propositions de postes

**5 mai 10 : CAE 1<sup>er</sup> degré**

Etude et propositions de postes

**29 avril 2010 : CAE 2<sup>ème</sup> degré**

Etude et propositions de postes

### 31 mars 2010 : CAEC

- Le point sur les ouvertures dans les LP/LT à la rentrée 2010
- Actualisation des demandes d'ouverture pour septembre 2011 en fonction des ouvertures autorisées pour 2010.

### 3 mars 2010 : CAE

Etude des dossiers venant des autres académies et codification.

### 4 février 2010

#### Résultats des votes aux CCMA

	2007	2009	Ecart
CFDT	36,80%	32,80%	- 4%
CFTC	42,82%	37,61%	- 5.21%
CFE CGC	4,45%	5,45%	+ 1%
FO	4,28%	6,36%	+2.08%
Spelc	11,65%	11,57%	- 0.08%
CGT		6,72%	

Tout d'abord un grand merci à tous ceux qui nous ont fait confiance. Grâce à vous, le Synep CFE CGC progresse d'un point avec 5,45% des suffrages exprimés. A chaque rendez vous depuis 2004, nous progressons d'un point.

Nous avons augmenté de 13,9% le nombre de suffrages exprimés par rapport aux CCMA de 2007.

Merci encore.

### 3 février 2010 : CAE

- Organisation du mouvement de l'emploi pour l'année 2010

#### Calendrier du mouvement 2010

1 <sup>er</sup> mars 2010	Envoi des déclarations de participation au mouvement des maîtres contractuels à titre définitif
15 mars	Publication des services vacants, des pertes d'heures, pertes de contrat pour les CE au rectorat
30 mars	Publication des services vacants ou susceptibles

	d'être vacants
30 mars au 18 avril 2010	Saisie des vœux des candidats sur internet. Dépôt des candidatures auprès des chefs d'établissement
29 avril 2010	CAE en fonction des vœux des candidats
19 au 26 avril	Saisie des avis des chefs d'établissement
11 juin	CCMA mouvement des contractuels et contrats provisoires
29 au 3 juillet	Publication des services vacants et saisie des vœux par les candidats lauréats de concours
6 juillet	CAE lauréats de concours et CDI
8 juillet	CCMA
25 août	CAE d'ajustement et CAFEP

- Réponse de la CAE concernant les demandes de priorité A1
- Codification des demandes de mutation intra académie
- Codification des demandes de mutation inter-académie

**20 Janvier 2010 : CAEC**

**11 au 17 janvier 2010 : Vote CCMA**

**N'oubliez pas de retirer le matériel de vote auprès du secrétariat de votre établissement et de poster rapidement votre enveloppe.**

**Rappel :**

- Mettre le bulletin de vote dans la petite enveloppe bleue qui ne comporte aucune inscription
- Mettre cette petite enveloppe dans une autre enveloppe bleue sur laquelle vous indiquerez votre nom et... sans oublier de la signer (même signature que sur la feuille d'émargement) et de **la coller** ;
- Finalement, vous mettrez cette dernière enveloppe bleue dans une grande enveloppe T.

**LES VOTES pour les CCMA DOIVENT ETRE ADRESSES PAR VOIE POSTALE UNIQUEMENT**

**13 janvier 10**  
**Mouvement des Maîtres**

## La circulaire concernant la rentrée prochaine est arrivée dans les établissements

- Demande de temps partiel (sur autorisation, de droit pour raisons familiales ou pour un temps partiel annualisé)
- Demande de congé parental (jusqu'aux 3 ans de l'enfant, par période de 6 mois)

## Dossiers de Mutations

Les dossiers de mutations sont à remplir et à adresser au Président de la CAE, avenue Foch, Nancy **Pour le 19 janvier 2010**

N'oubliez pas de joindre toutes les pièces nécessaires, et voici un récapitulatif :

### Impératifs familiaux

**Rapprochement de conjoint** : fournir les 3 pièces demandées

soit	<b>Marié(e)</b>	copie du livret de famille attestation de l'employeur du conjoint (voir document ci-joint) justificatif de domicile
soit	<b>Pacsé(e)</b>	attestation de pacs attestation de l'employeur du conjoint (voir document ci-joint) justificatif de domicile
soit	<b>Couple non marié avec enfant(s) reconnu(s) par les 2 parents</b>	copie du livret de famille ou extrait de naissance des enfants attestation de l'employeur du conjoint (voir document ci-joint) justificatif de domicile

### 14 décembre CCMA

- Liste d'aptitude
- Tableau d'avancement

## **1<sup>er</sup> décembre : dépôt des listes pour les élections CCMA du 28 janvier 2010**

### **25 Novembre 2009 : CAEC**

- Analyse des demandes d'ouverture de nouvelles filières pour la rentrée 2011/12
- Etude des demandes d'ouverture de nouvelles sections ou options dans les collèges et les LEG pour la rentrée 2010/11

### **14 octobre 2009 : CAE 2<sup>ème</sup> degré**

Rapport sur le bilan de la CAE 2008/2009, observations, délibération, vote.

### **7 octobre 2009 : CAE 1<sup>er</sup> degré**

Bilan du mouvement 2009 à faire remonter à la CNE 1<sup>er</sup> degré

A l'heure actuelle, il y aurait 6 risques de fermeture de classe en Moselle mais rien n'est certain à cette période de l'année.

### **7 octobre 2009 : CAEC**

- Répartition des responsabilités régionales entre les directeurs diocésains suite au départ de Mme Meyer et à l'arrivée de Mr de Vimal
- Bilan de la rentrée (effectifs, emploi des maîtres/CAE)
- Journée académique du 28 avril 2010

## **Lorraine Evolution des Effectifs Enseignement catholique Rentrée 09**

	R 2009	R 2008	Ecart %
<b>Premier degré</b>	11 865	12 143	-2,29%
<b>Collèges</b>	15 213	15 374	-1,05%
<b>LP</b>	6 121	6 181	-0,97%
<b>LGT</b>	7 396	7 624	-2,99%
<b>Post Bac</b>	1 655	1 581	4,68%
<b>Effectif Total</b>	<b>42 250</b>	<b>42 903</b>	<b>-1,52%</b>

### **27 août 2009 : CCMA**

Suite aux propositions faites par la CAE, nomination des maîtres et les postes non pourvus seront comblés par des DA.

### **24 août 2009 : CAE**

Etude des Contractualisables (CDI 6 ans)

Recommandations faites aux Chefs d' Etablissements de choisir des DA pour compléter les postes non pourvus, parmi ceux qui sont proches d'une titularisation, avant d'en choisir d'autres.

### **9 juillet : CCMA**

### **7 juillet 2009 : CAE**

Etude du retour de la CNA et des lauréats de concours 2009, candidats CNA, CDI, ainsi que les demandes de proposition de priorité A1

### **3 juillet 2009 : date limite de dépôt de candidatures**

### **29 juin 2009 :**

Publication des services vacants ou susceptibles d'être vacants pour les maîtres contractuels à titre provisoire stagiaires lauréats du CAFEP et CAER 2008 et bénéficiaires de la loi du 26 juillet 2005 (CDI) au titre des autres académies relevant de la CNA et pour les lauréats des concours 2009, et pour les maîtres auxiliaires délégués bénéficiaires d'un CDI au titre de 2009. Les chefs d'établissement doivent être informés des candidatures par courrier, joindre la photocopie du contrat avant le 3 juillet 2009.

### **9 juin CCMD (1<sup>er</sup> degré) en Moselle**

Les propositions faites le 13 mai seront définitives suite à cette CCMD.

### **9 juin : CCMA**

Les candidatures des maîtres sur les postes vacants ou susceptibles d'être vacants faites par internet ont été examinées. Le rectorat va envoyer les nominations.

**Urgent : si vous connaissez des irrégularités dans les propositions de postes avec non respect de priorités ou aberrations de tout ordre, contactez nous !**

### **Pour le 20 Mai**



**Listes d'aptitude dites « d'intégration » pour l'accès exceptionnel des AE, aux échelles de rémunération de Professeur Certifié, de PLP et de Professeurs d'EPS pour l'année 2009 - 2010**

### **I - Conditions de recevabilité**

- être au **31 août 2008** classé en échelle de rémunération AE et CEEPS.
- être en fonction au **1<sup>er</sup> septembre 2009** (les maîtres en CLD ou CLM, congé de maternité ou d'adoption, congé de formation professionnelle peuvent postuler).
- justifier au **1<sup>er</sup> octobre 2009** de **5 ans** de services effectifs d'enseignement ou de documentation en établissement d'enseignement public ou privé sous contrat,
- les candidats à l'échelle de rémunération PLP doivent être en fonction en lycée professionnel privé sous contrat.

En revanche ne seront pas recevables les candidatures de maîtres qui, sauf recul de limite d'âge, atteindraient 65 ans avant le **01.09.2010**, la période probatoire devant être d'une année de services effectifs

## II – Barème

- Echelon obtenu **au 31 août 2008 : 10 pts/échelon**
- AE titulaires de la licence ou d'un titre ou diplôme équivalent sanctionnant un cycle d'études d'au moins 3 années (y compris l'ELEPS, l'ENEPFC délivrant le diplôme de monitrice ENEP) : **10 points.**
- AE promus après inspection pédagogique spéciale ou sur proposition de la commission académique de sélection : **30 points.**
- CE titulaires de la licence ou d'un titre ou diplôme équivalent sanctionnant un cycle d'études d'au moins 3 années (y compris l'ILEPS, l'ENEPFC délivrant le diplôme de monitrice ENEP) : **40 points.**
- AE issus des MA II en EPS (intégrés dans le cadre du décret n° 91- 203 du 25 février 1991) : **10**

**En application de l'article R 914-68 du code de l'éducation, les AE et CE des disciplines autres que l'EPS qui avaient un contrat définitif en LP au 30 juin 2008 peuvent postuler à l'intégration en PLP. Ils ne peuvent présenter leur candidature au titre de la même année scolaire à l'intégration en certifié**

### **5 MAI 2009 : CAE**

Lecture de la lettre de l'intersyndicale des syndicats de Maîtres interpellant le Président sur la difficulté du mouvement pour des raisons de calendrier, de manque de documents de travail etc...

Suite de l'étude des propositions de postes non pourvus .

### **8 avril 2009**

**Michel Leroy**, recteur de l'académie de Nancy-Metz, est nommé recteur d'académie, directeur général du Cned (Centre national d'enseignement à distance). Il est remplacé par Jean-Jacques Pollet, recteur de l'académie de Rouen.

### **2 AVRIL 2009 : CAE**

Propositions de postes aux pertes d'emploi et pertes d'heures ainsi que mutations dans l'académie. La fermeture de St Jo Laxou a quasiment bloqué toutes les mutations.

Les maîtres doivent postuler sur les postes et peuvent faire 10 demandes.

## **13 MARS 2009**

**Les informations concernant le mouvement sont disponibles sur le site de l'académie :**

<http://www.ac-nancy-metz.fr/mouvpriv/>

## **11 MARS 2009 : CAE :**

Etude des dossiers venant des autres académies et codification.

Avant de commencer l'étude des dossiers venant des autres académies et codification, le président de la CAE, Monsieur FAUX donne les dernières nouvelles concernant le mouvement.

Il précise que suite à la DHG, nous devons rendre 61 postes devant élèves et 4 postes de remplaçants soit 1100 heures. De plus il y a obligation d'appliquer un volume de HSA égal à celui de l'année dernière, soit environ 8%.

65 dossiers de demandes de retraite sont parvenus mais 62 seront utilisables pour attribuer des postes.

La fermeture de Saint Joseph, Laxou, entraîne bien sûr, un nombre de reclassement important ; si les enseignants d'enseignement général retrouveront un poste en Lorraine, ceux d'enseignement technique, suivant les matières, devront se reconverter si aucun poste n'est disponible.

Ensuite ce fut la codification d'une trentaine de dossiers venant des autres académies.

## **11 mars 2009 : CAEC**

Ordre du jour :

- Préparation de la rentrée 2009/10 (ouvertures/fermetures. Moyens d'enseignement)
- les relations avec le Conseil Régional (forfait « matériel » et forfait « TOS » ; subventions pour matériel pédagogique ; suivi du PPI..)
- accompagnement éducatif en collège

## **Un BO "spécial" sur la rénovation de la voie professionnelle**

Un [Bulletin officiel](#) de l'Éducation nationale "spécial" a été publié **le 19 février 2009**, consacré à la "rénovation de la voie professionnelle". On y trouve:

- la [circulaire](#) sur la mise en oeuvre de la rénovation de la voie professionnelle à la rentrée 2009;

- le [décret](#) sur l'organisation de la voie professionnelle;
- le [décret](#) sur le baccalauréat professionnel;
- le [décret](#) sur le BEP;
- le [décret](#) sur le CAP;
- l'[arrêté](#) sur l'épreuve de contrôle de l'examen du baccalauréat professionnel;
- la [note de service](#) sur l'organisation de l'épreuve de contrôle pour le baccalauréat professionnel;
- l'[arrêté](#) sur les voies d'orientation;
- l'[arrêté](#) sur les champs professionnels;
- l'[arrêté](#) sur les enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel.

Sont également disponibles les programmes d'enseignement:

- d'[arts appliqués et cultures artistiques](#) pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel;
- d'[économie - gestion](#) pour les classes préparatoires aux baccalauréats professionnels du secteur de la production;
- d'[éducation physique et sportive](#) pour les classes préparatoires au CAP et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel;
- de [français](#) pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel;
- de [l'histoire - géographie - éducation civique](#) pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel;
- de [langues vivantes étrangères](#) pour les classes préparatoires au CAP et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel;
- de [mathématiques et de sciences physiques et chimiques](#) pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel;
- de [Prévention Santé Environnement](#) pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

#### **4 février 2009 : CAE**

Etude des demandes de mutation intra-académie et inter-académie pour codification.

Calendrier pour le Mouvement 2008/2009.

Présentation Power Point des nouvelles démarches pour postuler sur un poste entre le **3 avril et le 21 avril**. Attention il faut demander dès à présent **votre NUMEN pour postuler en ligne**. Vous pourrez faire 10 choix.

#### **3 février 2009**

Envoi de la dotation provisoire aux établissements

#### **21 janvier 2009**

Retour des dossiers de demandes de mutations

#### **Avant le 19 Janvier 2009**

#### **Mouvement de l'Emploi du 2<sup>nd</sup> degré (enseignants sous contrat) :**

Les demandes de mutation ou de ré emploi (intra et inter académiques) des maîtres ayant un contrat définitif ou de premier emploi en contrat définitif des maîtres ayant un contrat provisoire devront être acheminées **vers la CAE**. Les

dossiers sont à remettre à votre chef d'établissement ou envoyés directement en courrier AR selon le cas.

Les délégués auxiliaires ne sont pas concernés

**Meilleurs vœux pour vous et vos proches. Que cette année vous apporte bonheur et santé, malgré le climat morose.**

---

### **12 Novembre 2008 : CAEC**

L'information la plus grave et la plus importante est **la fermeture de Saint Joseph – Laxou** à la rentrée prochaine. Cet établissement qui fut un élément phare pour Nancy se voit contraint de fermer ses portes pour différentes raisons dont le manque d'élèves. Notre région est sinistrée en matière de population et d'emplois. Depuis la fermeture de Ste Chrétienne - Metz, chaque année voit de nouvelles fermetures en matière d'établissement scolaire. L'avenir est donc bien préoccupant dans notre région.

### **8 Octobre 2008 : CAE**

- Tout d'abord il a été constaté une baisse de 1120 élèves pour les 4 départements ce qui entraînera une perte de postes pour la prochaine rentrée. Il faut donc s'attendre à une limitation de postes aux concours. Ces baisses sont proportionnelles à celles de l'enseignement public.
- Réunion bilan du mouvement 2007 – 2008 : 378 personnes ont participé au mouvement et 248 ont eu satisfaction.
- Les fiches « bilan » ont été complétées et seront renvoyées à la CNE pour analyse avec celles des autres CAE.

**N'oubliez pas de consulter les panneaux administratifs dans vos établissements car le rectorat vient d'envoyer les tableaux pour les différents avancements.**

### **2 Octobre 2008 : CNE**

Elaboration des documents envoyés aux différentes CAE pour pouvoir dresser un bilan du mouvement.

### **29 août 2008: CCMA**

Confirmation des nominations des maîtres suite à la CAE ; les postes restés vacants sont proposés aux D.A.

### **22 août 2008: CAE**

Cette CAE a permis de donner les concernant les propositions de postes des lauréats CAER et de donner les précisions concernant les situations qui étaient encore imprécises en juillet.

### **3 Juillet 2008: CAE**

Vérification des dernières propositions de postes et placement provisoire des maîtres catégorie F3 (susceptibles d'avoir un CDI)

### **2 Juillet 2008 : C.I.R.P.P. Alsace Lorraine (Commissions Interrégionales Paritaires de Prévoyance d'Alsace et de Lorraine)**

Informations sur la situation au national

Temps de travail informel avec la CAIRPSA-CARPRECA

### **26 Juin 2008 : CNA (Commission Nationale d'Affectation)**

### **19 Juin 2008 : CNE**

Cette réunion de la Commission Nationale de l'Emploi a pour objet principal :

- L'adoption définitive du tableau des interprétations
- L'examen des projets de lettres et imprimés pour le mouvement 2009

### **10 Juin 2008: CCMA**

### **3 Juin 2008: CAE**

Etude des postes restés vacants et propositions pour les maîtres ayant un contrat définitif ayant les classifications A et B

### **26 Mai : CAE**

Lecture des services et des maîtres retenus sur ceux ci

### **22 Mai : Réunion d'harmonisation des Chefs d'Etablissement**

### **20 Mai :**

Consultez les panneaux de vos salles du personnel car il y a des informations concernant les demandes d'aptitude à l'échelle de rémunération d'AECE, de Certifiés, d'Agrégés etc à faire pour la fin du mois ou suivant la demande, début juin.

### **7 Mai : LIMITE des ENVOIS DE DOSSIER de MUTATION**

### **6 Mai CAEC**

Le CAEC s'est réuni à Metz. Monsieur Maire, Président du CAEC, a présenté les avis du CODIEC pour la rentrée de septembre 2009 concernant les LP et LT.

Lors d'une réunion avec Monsieur le Recteur le 18 mars dernier, trois dossiers ont été ré-examinés suite au refus de l'ouverture de ces demandes pour la prochaine rentrée.

Il s'agit :

- Lycée La Providence à Dieuze qui demande l'ouverture d'une 1<sup>ère</sup> année de BEP « Carrières sanitaires et sociales »
- Lycée Ste Jeanne d'Arc à Commercy pour l'ouverture d'une 1<sup>ère</sup> année de Bac Pro 2 ans « Sécurité prévention »
- Lycée Charles de Foucauld à Nancy pour l'ouverture du BTS SP3S.

Ces ouvertures, si elles sont accordées, ne se feront que pour la rentrée suivante.

## **10 Avril 2008 CAE (Commission Nationale de l'Emploi)**

### **Etude du mouvement 2008**

Tous les enseignants de Cuvry et du Val d'Ajol ont pu être reclassés ainsi que la plupart des enseignants de Richemont. Pour la première fois les Chefs d'établissement ont dû utiliser l'aide au mouvement du rectorat que notre académie était la dernière à ne pas utiliser. De ce fait tous les postes ont été répertoriés par le rectorat et numérotés. La notion d'ensemble scolaire n'existant pas dans le public, tous les postes ont été répertoriés en séparant les emplois « collège » de ceux du « lycée ».

### **2 Avril 2008 : CNE**

La réunion de la CNE a permis la conclusion du travail de modification de l'Accord National Professionnel sur l'Organisation de l'Emploi des Maîtres des Etablissements Catholiques d'Enseignement du Second Degré ainsi que le classement des interprétations de cet accord.

Ces accords sont à publication et seront à la signature fin avril.

---

**Congé de formation professionnelle des personnels du second degré des établissements privés pour l'année scolaire -: 2008-2009.**

### **Références :**

- Décret n° 85-607 du 14 juin 1985 modifié relatif à la formation professionnelle.
- Décret n° 96-1104 du 11 décembre 1996 relatif au calcul de l'indemnité forfaitaire mensuelle des bénéficiaires de congés de formation professionnelle.

En application du titre III du décret n°85-607 du 14 juin 1985 modifié, les enseignants peuvent demander à bénéficier d'un congé pour suivre des actions en vue de leur formation personnelle.

Les actions choisies doivent avoir reçu l'agrément de l'Etat (arrêté du 23 juillet 1981). Cet agrément n'est pas requis lorsque l'action est organisée par un établissement public.

Le temps passé en congé de formation est pris en compte dans l'ancienneté générale des services.

Les congés de formation sont accordés dans la limite des crédits disponibles après consultation de la Commission Consultative Mixte

Académique (CCMA).

**Les maîtres contractuels titulaires d'un contrat provisoire ou définitif doivent être en position d'activité et avoir accompli au moins trois années de services effectifs.**

Les intéressés perçoivent pendant la durée du congé une indemnité mensuelle forfaitaire égale à 85% du traitement brut et de l'indemnité de résidence afférents à l'indice qu'ils détenaient au moment de leur mise en congé (indice brut plafonné à 651 soit indice net majoré 543 ). La durée de versement de cette indemnité est limitée à 12 mois.

**L'Etat rémunère uniquement les maîtres pendant leur congé de formation et n'assure pas la prise en charge financière des formations...**

**27 Mars 2008**

Reçu circulaire du Recteur de notre académie concernant le Bac Professionnel en 3 ans pour expliquer les objectifs de cette réforme et donner des informations pour l'accompagnement pédagogique des équipes pour chaque discipline d'enseignement général ou filière professionnelle.

**25 Mars 2008**

**Petit « Pense bête » :**

- Pensez au personnel AES et d'éducation concernant la coïncidence du 1<sup>er</sup> mai avec le jeudi de l'Ascension ! D'après la convention collective les jours fériés sont chômés et payés. Il faut que le comité d'entreprise soit consulté à ce sujet.

**13 MARS 2008 CAE (Commission Nationale de l'Emploi)**

Etudes des dossiers en provenance des autres académies afin de les codifier.

**Quelques nouvelles :**

Les vacances furent fructueuses : Toutes les personnes contactées par téléphone et par mail dans les différentes académies ont accepté de représenter notre syndicat soit dans les CAE soit dans les commissions de suivie des caisses de prévoyance. Merci à eux.

**6 Mars CNE**

Poursuite du toilettage des accords nationaux pour l'Emploi des Maîtres. Il est rappeler que les HSA ne peuvent pas toucher les postes des contractuels.

Ces accords seront à signer début avril

**5 MARS 2008 CAEC**

## **Point sur la rentrée de septembre 2008**

Depuis le 14 février, les Chefs d'Etablissement ont eu connaissance des ouvertures ou des refus d'ouvertures de section. Lorread se voit accorder 18h supplémentaires et des moyens supplémentaires ont été également donnés aux deux UPI.

Il semblerait que le passage du Bac Pro en 3 ans ait facilité l'ouverture de sections tout en aidant la restructuration des établissements. Néanmoins, Monsieur Maire a demandé un rendez-vous au Recteur afin d'étudier d'autres ouvertures en particulier, le Bac Pro Sécurité à Commercy et il devrait le rencontrer le 18 mars prochain.

Concernant le reclassement des professeurs en perte de contrat suite à la fermeture des établissements de la région messine, il semblerait qu'il n'y ait aucune difficulté importante dans la mesure où il y aurait des postes vacants.

## **Préparation de la rentrée de septembre 2009**

Les demandes refusées cette année seront largement maintenues mais il faudra également s'inquiéter de l'ouverture de CAP pour les élèves qui souhaitent s'arrêter au bout de 2 ans.

La prochaine réunion se tiendra le 6 mai à 18H

## **13 FEVRIER 2008 CAE (Commission Nationale de l'Emploi)**

1) Monsieur FAUX rappelle le nombre de suppressions de postes pour la rentrée 2008 :

- 31 ETP devant élèves soit un total de 600,78 h
- 4 postes en moyen de remplacement
- 9 postes en moyen de remplacement transformés en HSA

Nous avons 6,11 % HSA dans notre académie correspondant à la moyenne nationale ce qui limite à 31 suppressions de postes.

En revanche la fermeture des 3 établissements pour la rentrée 2008 ne facilitera pas les mutations pour convenance personnelle entre autres.

- Collège Saint Vincent de Paul, Cuvry : 24 enseignants concernés dont 22 titulaires, 2 délégués rectoraux. Cela représente 17 contrats et 5 pertes d'heures.
- LP Marcel Legros : concerne 8 enseignants dont 4 agréments définitifs et 4 délégués d'auxiliaires.
- Collège privé St Charles : concerne 11 enseignants dont 7 titulaires, 4 DA soit 8 temps complets et 3 pertes d'heures.

2) Etudes des demandes de mutations inter et intra académiques.

Après la réunion générale de la CAE, les membres se réunissent en commissions pour étudier les demandes de mutations inter (80 dossiers ) et intra académiques (environ 180 dossiers) afin d'attribuer le classement B5 ou B6.

## **10 JANVIER 2008 CAEC**

Monsieur Maire avait demandé cette réunion pour nous tenir au courant des « nouveautés » suite à la réunion des présidents à Paris ; l'Enseignement Catholique demande massivement le secteur tertiaire en 3 ans alors que l'Enseignement Public freine.

A cette réunion il a été rappelé que la mise en place des Bacs Pros en 3 ans est expérimentale en septembre 2008, mais il apparaît que certains rectorats imposent l'implantation de ces bacs, ce qui est illégale.